



## ÉVÉNEMENT

# Examens de fin d'année : les étudiants dans le flou

**Report d'examens partiels, recours au contrôle continu ou autres modalités de contrôle des connaissances : le gouvernement a laissé à chaque formation universitaire le soin de redéfinir comment les étudiants seront évalués.**

**Marie-Christine Corbier**

[@mccorbier](#)

Comme beaucoup de ses camarades, Delphine, étudiante à Sorbonne Université, n'a « pas de nouvelles » pour ses examens et ses évaluations. « Et nos profs non plus », confie-t-elle. Les étudiants doivent-ils travailler d'arrache-pied pour préparer leurs examens ou... se mettre en congé plus tôt que prévu ? Comment seront-ils interrogés ? Quelles épreuves réviser en priorité ? Dans les universités, l'horizon d'examens qui devaient se tenir en mai reste entouré d'un grand flou.

Une ordonnance publiée vendredi dernier donne la main à chaque université pour revoir les modalités de contrôle des connaissances en cette période de confinement. Une seule chose est sûre : les candidats devront être informés des nouvelles modalités de contrôle des connaissances « au moins deux semaines avant le début des épreuves ».

Pour les examens qui étaient programmés ces prochains jours, « on prévoit a minima de les décaler ou de trouver des solutions alternatives », a indiqué mercredi Gilles Roussel, à la tête de la Conférence des présidents d'université (CPU). Il évoque « une palette de solu-

tions » parmi lesquelles le recours à « un contrôle continu assez important », si l'étudiant a obtenu suffisamment de notes au cours de l'année universitaire. Tandis que dans d'autres formations, les examens partiels pourront être « remplacés » par d'autres types d'évaluations pouvant, par exemple, prendre la forme de « projets ».

Les universités ont aussi la possibilité de décaler certains examens après la période de confinement : « On espère pouvoir faire des partiels avec une présence physique des candidats en mai, mais on n'a aucune visibilité », avance Gilles Roussel. Et même si les universités rouvriraient au mois de mai, sera-t-il envisageable de « regrouper des centaines de personnes dans un même amphithéâtre ? » s'interroge la CPU. Les présidents d'université étudient aussi la possibilité d'examens en ligne, à condition toutefois que les plateformes prévues à cet effet « tiennent » techniquement...

### Doutes sur les dates de rentrée universitaire

Tout cela aura aussi un impact sur les secondes sessions d'examens, voire sur les dates de rentrée universitaire. Faudra-t-il les décaler ? « On espère ne pas avoir besoin de le faire », élude Gilles Roussel.

Chaque formation va donc devoir redéfinir ses modalités de

contrôle des connaissances pour les adapter à la situation actuelle. Et aussi régler la question des stages, dont certains sont indispensables pour valider une année universitaire. « C'est la plus grosse problématique », selon la CPU. Des étudiants font des stages en télétravail, d'autres sont en première ligne, comme dans la grande distribution. Pour d'autres encore, ils seront « soit décalés, soit raccourcis », affirme encore Gilles Roussel. ■

**« On espère pouvoir faire des partiels avec une présence physique des candidats en mai, mais on n'a aucune visibilité. »**

**GILLES ROUSSEL**

Président de la Conférence des présidents d'université